

COMMISSION DES BÂTISSSES

SEANCE DU: 20/10/2020 à 18:00

N°.: 2 / 2020

RAPPORT



Administration Communale
Helperknapp

Présent: CONRAD Frank, CHENNAUX Philippe, HERREN Joël, KRAEMER Patrick, LEURART Ann, COMTE DE MARCHANT ET D'ANSEMBOURG Gaston, MEYERS Joel

Excusé: HETTINGER Claude, BAUS Ben, SINNES Marc, NOESEN Henri

Ordre du jour:

- Mot de bienvenue
- Présentation ROI
- Présentation Equipe Service Technique
- Projets
 - Garage/Carport à Hollenfels
 - 2 Maisons an Uerbecht à Buschdorf
 - Maison Béiwenerwee à Buschdorf
- Propositions pour le nouveau PAP QE
 - Forte pente / Niveau: sur bas du projet Béiwenerwee à Buschdorf
 - Dépendances (garage, car port, abri de jardin, piscines, garage vélo, cache-poubelles ...)
 - Espaces libres / jardin privé : interdiction jardins rocheux
- Discussion ouverte

Conclusions :

Varia :

La Commission a décidé à l'unanimité d'enlever les noms des membres de la Commission des Bâtisses dans la nouvelle version du RBVS. Le nouveau texte indiquera qu'il existe une Commission des Bâtisses mais ne sera plus nominatif.

Projets :

Dossier Hollenfels, Garage/Carport (1A, rue du Château) :

Le propriétaire aimerait agrandir le garage existant et de ne plus construire le carport qui avait été autorisé l'année passée. Dans le PAP QE, il est défini que ce n'est pas permis de construire un garage dans le coté postérieur. En plus, dans le secteur protégé, un changement du gabarit existant n'est pas permis. La Commission a décidé à l'unanimité qu'un agrandissement du garage existant n'est donc pas possible.

Dossier An Uerbech, Construction de 2 maisons (Parcelles cadastrales 370/2721 et 370/2722)

Le dossier avait été proposé à la Commission l'année passée et avait reçu un avis négatif car plusieurs points étaient en contradiction avec le RBVS. Entretemps, les plans ont été adaptés.

Remarque de la Commission, suivant Article 33 du RBVS : « *Tous les emplacements doivent avoir des accès faciles et permanents à la voie publique en tenant compte des impératifs de sécurité de la circulation.* »

Plusieurs parcelles de la voie desservante ne sont pas propriété de la Commune.

Avis de la Commission : unanimité sur l'accord de la demande de bâtir.

Dossier Buschdorf, Béiwenerwee 2

Le promoteur a décidé de modifier les plans existants.

Proposition nouvelle version du PAP QE :

Concernant la **définition de la forte pente**, la proposition unanime de la Commission est la suivante : définir la pente moyenne dans la bande de construction complète, à

mesurer au milieu de la façade de la construction principale, donnant sur la voie desservante et perpendiculairement à l'axe de la voie desservante, sauf si le PAP en dispose autrement. Les dérogations possibles devront être décrits dans le RBVS/PAP.

Concernant les **dépendances** : les abris de jardin et locaux poubelles, identifier une indication claire afin de pouvoir déterminer facilement ce que ça concerne.

Une définition claire doit être établie sur ce que c'est une piscine, une piscine naturelle, un étang, etc. Quelle est la différence ? Quand est-ce qu'une piscine est fixée ou mobile (piscines temporaires)?

Concernant les **espaces libres**: on se pose la question sur les jardins rocheux, s'ils devraient être interdit ou pas. La Commission du Développement a également lancé des propositions sur ce sujet. Bien entendu, Naturpakt /Naturpunkt pourrait également définir des règles dans le futur. Une proposition serait de définir quel pourcentage du jardin peut être scellé au maximum.

Présentation du ROI :

Le Bourgmestre nous présente les points les plus importants du nouveau ROI, voté par le conseil communal, qui sera en vigueur à partir de vendredi 23/10/20. Une copie du texte entier nous sera envoyée par email plus tard.

Présentation du Service Technique :

Le Chef de service, Joël Meyers, nous présente les changements qui ont eu lieu dans le service la dernière année.

Prochaine réunion :

Une prochaine réunion est fixée au mardi 15/12/20 à 18h au Koll à Brouch.

Divers:

Signatures:

Nom	Signature
Ann Leurart	
Comte de Marchant et d'Ansembourg Gaston	
Ben Baus	
Philippe Chennaux	
Joël Herren	
Claude Hettinger	
Patrick Kraemer	
Henri Noesen	
Marc Sinnes	